

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 760

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

070 201 728 RCS Angers.

ORATIO AVOCATS.

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.

Capital : 1679425.00 EUR.

Adresse : 5, Rue Papiau de la Verrie, 49000 Angers.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Oratio avocats (société absorbante) ; SELAS ; 1 679 425 € ; 5 Rue Papiau de la Verrie - 49000 ANGERS ; 070 201 728 RCS ANGERS. CEFIDES ORATIO avocats (société absorbée) ; SELAS ; 500 000 € ; 20 Boulevard Eugène Deruelle, Le Britannia, Allée A, 69003 Lyon ; 339 938 433 RCS LYON. Évaluation de l'actif et du passif transmis par la société absorbée : Actif : à 3 245 678,80 € ; Passif pris en charge : 1 450 617,55 € ; Valeur nette des apports : 1 795 061,25 €. La société absorbante détenant au moins 90 % des droits de vote de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital ni aucun échange de titres. Mali de fusion : 1 459 260,70 €. Date du traité de projet de fusion : 15/12/2023 Date effet rétroactif comptable et fiscal : 01/09/2023 Dépôts du traité de projet de fusion : -au Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS le 18/12/2023 au nom de la société absorbante, -au Greffe du Tribunal de commerce de LYON le 18/12/2023 au nom de la société absorbée. Pour avis.